

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique franco-suisse
<b>Herausgeber:</b>	Chambre de commerce suisse en France
<b>Band:</b>	63 (1983)
<b>Heft:</b>	3
 <b>Artikel:</b>	Promotion économique dans le canton de Neuchâtel
<b>Autor:</b>	Dubois, Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-886549">https://doi.org/10.5169/seals-886549</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Promotion économique dans le canton de Neuchâtel

### Caractéristiques et faiblesses de l'économie neuchâteloise

Par rapport à d'autres régions de Suisse, Neuchâtel est un canton fortement industriel. Il jouit d'une tradition séculaire, d'un secteur secondaire supérieur à la moyenne suisse, compte de nombreuses entreprises de production et dispose d'infrastructures (écoles spécialisées, instituts de recherche, etc.) correspondantes.

Dès le XV<sup>e</sup> siècle, mais surtout à partir des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, de nombreux artisans et producteurs ont déployé une activité de production importante dans les domaines de la métallurgie, du textile, des arts graphiques et de l'horlogerie.

Au début du siècle déjà, le secteur secondaire occupait une proportion importante des travailleurs des diverses branches de l'économie.

Au cours des décennies, cette prépondérance s'est maintenue et actuellement, avec 56 %, le canton de Neuchâtel occupe une proportion de la main-d'œuvre dans l'industrie supérieure à la moyenne suisse (45 %).

Le secteur industriel est lui-même dominé par l'horlogerie. Elle occupait, en 1979, 46 % des emplois industriels.

Cette branche ainsi que l'ensemble des entreprises industrielles ont une activité tournée vers l'extérieur. La part exportée des produits fabriqués est très élevée. Neuchâtel figure parmi les

régions suisses les plus impliquées dans le commerce international. Il est au troisième rang des cantons pour les importations par habitant et au sixième pour les exportations.

Les caractéristiques de l'économie neuchâteloise constituent également ses faiblesses. Elles font de notre canton une région où les emplois perdus dans les secteurs secondaires ne sont que peu compensés par le développement du tertiaire, une région fortement dépendante d'une industrie et enfin une région exposée aux affres de l'évolution conjoncturelle internationale.

### Mesures

Cette évolution a incité les autorités à prendre toute une panoplie de mesures.

Au plan législatif, la Confédération a adopté la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (LIM) et l'arrêté fédéral instituant une aide financière en faveur des régions dont l'économie est menacée. Le canton s'est doté d'une loi sur la promotion de l'économie cantonale et d'une loi d'introduction à la LIM. Ces deux textes législatifs ont fait l'objet d'une votation populaire. Les électeurs neuchâtelois ont approuvé ces mesures à une très forte majorité.

Ainsi, l'action générale de promotion économique jouit-elle dans notre canton d'un large appui populaire.

Le Conseil d'État a, en outre, nommé un conseiller à la promotion industrielle et commerciale qui a une triple tâche : favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, susciter des collaborations entre des sociétés neuchâteloises et étrangères et renforcer la présence de Neuchâtel à l'étranger.

L'objectif de ces mesures est d'enrayer le dépeuplement, de créer des emplois dans des domaines de diversification et d'innovation, d'encourager le développement de nouvelles activités et de corriger les disparités régionales.

Ces instruments ont un caractère subsidiaire. Ils visent à créer des conditions favorables au développement d'activités économiques, sans porter atteinte aux libertés fondamentales et en ne se substituant en rien aux agents économiques privés.

La politique fédérale en matière de développement des régions de montagne se propose principalement, d'aider les collectivités reconnues à développer suffisamment les infrastructures de façon à offrir des conditions de vie équivalentes à celles des grands centres.

L'arrêté dit « Bonny » et la loi cantonale, qui sont complémentaires, permettent d'accorder une aide financière aux industriels qui créent une nouvelle activité, développent ou étendent une entreprise existante. Cette aide prend la forme d'un cautionnement s'élevant au maximum au tiers de l'investissement total nécessaire à la réalisation

**T.E.F.S. PELTIER JEAN S.A.**

**TRANSIT-EXPRESS  
FRANCO-SUISSE**

AGENCE EN DOUANE ET TRANSPORTS

DOUANE FRANÇAISE



F CH

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

DOUANE SUISSE

**Services Directs et Personnalisés, tous les jours sur PARIS et LYON dans les deux sens  
en relations régulières avec Toute la SUISSE via VALLORBE ou LES VERRIERES**

Bureaux frontière en **FRANCE** :

25 LES VERRIERES DE JOUX (Direction Berne - Zurich)  
25 LA FERRIERE-SOUS-JOUGNE (Direction Lausanne - Genève)

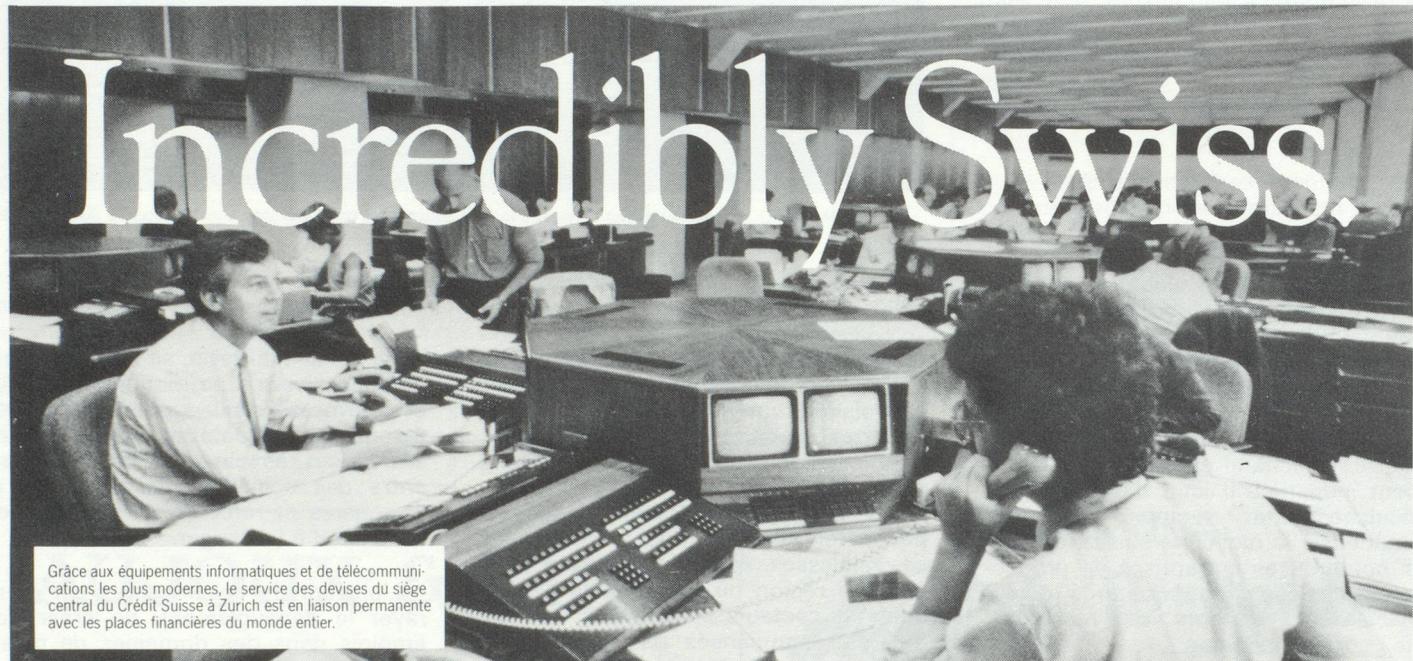
Z.I. 31-33, rue Arago - B.P. 35

**25300 PONTARLIER/FRANCE**

Téléphone : (81) 46-49-67 + Télex : 360 178

Adresses en **SUISSE** :

C.P. N° 16 CH 2126 LES VERRIERES  
C.P. N° 35 CH 1337 VALLORBE



Le traitement intégré des données et l'accès direct aux systèmes internationaux de communications permettent à nos cambistes de prendre leurs décisions dans les meilleurs délais.

Le calcul automatique des cours au comptant et à terme les décharge des travaux routiniers: il peuvent ainsi se concentrer

entiièrement aux transactions proprement dites.

La diffusion instantanée, dans toutes les succursales du Crédit Suisse, des derniers cours du marché est une des nombreuses prestations offertes à nos clients du monde entier.

**Pour vos opérations sur devises: Crédit Suisse.**



**CREDIT SUISSE  
CS**

ZÜRICH (SIEGE CENTRAL) • ABU DHABI • ATLANTA • BEYROUTH • BOGOTA  
BUENOS AIRES • LE CAIRE • CALGARY • CARACAS • CHICAGO • HONG KONG  
HOUOTON • JOHANNESBURG • LONDRES • LOS ANGELES • LUXEMBOURG  
MANAMA (BAHRAIN) • MELBOURNE • MEXICO CITY • MIAMI • MONTE-CARLO  
MONTREAL • NASSAU (BAHAMAS) • NEW YORK • PANAMA • PARIS • RIO DE  
JANEIRO • SAN FRANCISCO • SAO PAULO • SINGAPOUR • TEHERAN • TOKYO  
TORONTO

**Suisse de Réassurances**



Zurich, Téléphone 01 208 21 21, Télex 0045 59 261

du projet. Ce système suppose une participation active des banques chargées par la législation d'approuver et de présenter les demandes.

Cette dernière mesure a permis aux Pouvoirs Publics de mettre une quarantaine de projets au bénéfice d'une aide financière. Les investissements ainsi effectués s'élèvent à environ Fr. 75 mio. Le canton a aussi, en collaboration avec les communes, créé de nouvelles zones industrielles d'une surface totale supérieure à 300'000 m<sup>2</sup>.

## Résultats

La promotion économique est appliquée depuis plus de 4 ans en territoire neuchâtelois. Elle a déjà porté ses fruits tant dans le renforcement de l'économie indigène, que dans l'apport d'entreprises étrangères qui ont établi une activité dans cette région. A ce jour, le fonds de promotion de l'économie neuchâteloise, souvent en collaboration avec la Confédération, est intervenu dans une cinquantaine de projets, dont près de vingt d'origine extérieure à la Suisse. Grâce à cette intervention une centaine de millions de francs

environ d'investissements nouveaux ont vu le jour.

Une politique fiscale moderne a permis l'installation de nombreuses et solides sociétés tertiaires qui renforcent le tissu économique de notre région à prédominance secondaire.

Avec la volonté farouche du Gouvernement et du Peuple neuchâtelois, grâce aux instruments à leur disposition, nous sommes persuadés que l'on prépare, dans cette petite République, le XXI<sup>e</sup> siècle avec intelligence et efficacité. ■

### Nouvelles entreprises implantées dans le canton de Neuchâtel depuis le début de 1980

#### Entreprises industrielles

Raison sociale	Activité	Raison sociale	Activité
Michael Wenig SA .....	Équipement pour machines à travailler le bois.	Megametro S.A. .....	Instruments de mesure d'énergie.
Rietschle S.A. .....	Machines et appareils, pompes.	Calida S.A. .....	Sous-vêtements.
Ermex S.A. .....	Décolletage de pièces, en particulier pour machines à photocopier.	Afflerbach S.A. .....	Fabrication de moules pour injection en plastique.
I.R.T. S.A. (Industrial Robot Technology) .....	Développement et élaboration du software pour des robots industriels.	Positronic S.A. .....	Fabrication et commercialisation de composants, en particulier de connecteurs pour l'électronique.
P.P.C. S.A. (Produits plastiques pour cliniques S.A.) .	Instruments pour la chirurgie et équipements pour les stations de soins intensifs.	SATS S.A. .....	Technologie spatiale.
Utila S.A. .....	Équipements pour ambulances.	Theben S.A. .....	Interrupteurs, minuteurs, compteurs et thermotats.
		Xidex S.A. .....	Disques pour ordinateurs (disquettes).

#### Entreprises du secteur tertiaire

Cintra trading .....	Commerce international, machines d'embouteillage de boissons.	Pertainer S.A. .....	Holding, financement, exploitation de brevets, franchising, équipement de conditionnement.
Elsevier S.A. .....	Commerce international, holding, exploitation de brevets, licences, financements.	Samawi Brothers Co .....	Commerce international.
Elsevier Trading S.A. .....	Approvisionnement en matières premières et semi-produits, commercialisation.	Shobokshi Société Financières S.A. .....	Commerce international, participations.
Ferofin S.A. .....	Commerce international en produits sidérurgiques. Exploitation de patentés, franchising.	Sibel S.A. .....	Commerce international dans le domaine du textile et de la bonneterie.
Inspectorate International S.A. .....	Surveillance pour l'exécution de commandes et de mandats à l'étranger, p. ex. installations de machines.	Barkman (Suisse) S.A. ....	Commercialisation, financement, holding (participation p. ex. dans la robotique).
Intemco S.A. .....	Commerce international, holding, financement. Participation dans l'industrie de robotique.	C.E. Conseils économiques S.A. .....	Planification et activité d'entrepreneur général pour projets industriels internationaux ; commerce international.
Miproce S.A.	Commerce international dans le domaine de machines et produits de nettoyage, en particulier machines pour l'industrie de la construction.	Charmatec S.A. .....	Commerce international et commercialisation de machines de conditionnement.
Van Alkmade S.A.		Cotren Trading S.A. .....	Commerce international en matières premières et produits alimentaires.
Industrial Equipment		Investofin A.G. .....	Commercialisation, financement, holding, projets touristiques, activités industrielles internationales d'ingénieurs.
Siscom S.A. .....			
O.J. Commerce Consulting S.A. .....	Commerce international, ingénieur conseil.		

Pour tout renseignement en vue d'une implantation dans le canton de Neuchâtel, s'adresser à :

**M. Francis SERMET**

Délégué aux Affaires économiques  
Département de l'Industrie  
Château  
CH 2000 Neuchâtel  
Tél. (38) 22.31.11

**M. Karl DOBLER**

Industry Representative  
Neuchâtel Government  
9, Faubourg de l'Hôpital  
CH 2000 Neuchâtel  
Tél. (38) 25.91.91